

AR Prefecture

047-200068930-20260625-2026E114DGS-DE
Reçu le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026

Département de Lot-et-Garonne**Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot****FUMEL VALLÉE DU LOT**

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<u>Extrait du Registre des Délibérations</u> Conseil Communautaire, Séance du : 25 juin 2026	L'an Deux Mille Vingt-Six, le 25 juin à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni en séance publique ordinaire à la Salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Président
---	--

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier,
BEUVELOT Gérard, BORIE Sébastien, BOUQUET Thierry, BROUILLET Jean- Jacques,
CAPO- VIGIER Emmanuelle, CAYSSILLÉ Didier, CONGÉ Marie-Yvonne, CORIOU Floriane,
COSTES Marie, DARTIGOLLES Hélène, GRIFFEILLE Martine, JURQUET Bernard, LAFON Joël,
LAGRÈZE Georges, LAPORTE Christian, LAPOUGE Maurice, LARIVIERE Yvette
LAURENT Nathalie , MALBEC Sébastien, MARSAND Michel , PAILLAS Lionel,
PINSOLLES Sophie, REGOURD Vanessa, ROSEMBAUM Marie-Claire, ROUBY Chantal,
SÉGALA Jean-François, SEMIROT Marie-Hélène, SICOT Maryse, SOTTY Caroline,
STARCK Josiane, Madame TALET Marie-Lou, TIJDENS Nantko, VIGOUROUX Nadine.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Messieurs LABROUE Cédric, PICCOLI Jacques, RANGER Pierre, MUCHA Jean-Luc,
Madame STREIFF Céline

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

LE CORRE José représenté par LAVERGNE Bernard

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Monsieur MAGNOL Éric procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François
Monsieur BLOT Michel procuration à Madame DARTIGOLLES Hélène
Monsieur COSTES Jean-Louis procuration à Madame TALET Marie-Lou
Monsieur DELPY Jean-Luc procuration à Madame CONGÉ Marie-Yvonne
Monsieur BORIE Daniel procuration à ROUBY Chantal
Monsieur REYNES Julien procuration à Monsieur TIJDENS Nantko
Madame CARRERE Nathalie procuration à Madame PINSOLLES Sophie

Secrétaire de Séance : SOTTY Caroline	Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 38 Pouvoir(s) : 7 Votants : 45
--	--

**N°2026E114DGS : DÉSIGNATION REPRÉSENTANTS - ASSOCIATION DU PÔLE DE SANTÉ DE PENNE
D'AGENAIS ET SAINT-SYLVESTRE**

Monsieur Christian LAPORTE, Vice-président, rappelle que le pôle de santé à Penne d'Agenais et à Saint-Sylvestre regroupe par un travail en réseau et l'implantation de 2 sites de soin sur Penne

AR Prefecture

047-200068930-20260625-2026E114DGS-DE
Reçu le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026

d'Agenais et sur Saint-Sylvestre tous les professionnels de santé et structures sanitaires sociales et médico-sociales souhaitant contribuer par leur action à la consolidation et le développement de l'offre de santé locale.

Les objectifs de santé reposent sur le développement d'un partenariat élus-professionnels de santé qui ne se limite en aucune manière à la construction des sites mais est garant dans le temps d'une vraie démarche de santé publique associée à une volonté d'aménagement du territoire.

La gouvernance du projet est assurée par l'Association du Pôle de Santé de Penne d'Agenais et Saint-Sylvestre (APSPSS), Association loi 1901, qui est constituée de 3 collèges :

- professionnels et partenaires installés sur les sites,
- professionnels et partenaires en réseau,
- élus intercommunaux, désignés par le conseil communautaire, dont les élus des communes où sont implantés les sites, garantissant la représentation des acteurs du projet de pôle.

Elle a pour but la création, l'administration et le fonctionnement du pôle de santé territorial.

Les professionnels et élus souhaitant participer au Pôle de santé doivent adhérer à l'association, et accepter le projet de santé et la charte.

Il expose ensuite que lors de la dernière Assemblée Générale de l'APS PSS en date du 26 avril 2016, le nombre de représentants au Conseil d'Administration a été modifié et augmenté à 21 dont 7 représentants pour le collège des élus.

Suite aux élections du 15 mars 2026, il y a lieu de désigner les représentants de Fumel Vallée du Lot au Conseil d'Administration de l'Association du Pôle de Santé de Penne d'Agenais et Saint-Sylvestre (APSPSS) ;

**Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire,**

1°) – Propose de désigner, pour Fumel Vallée du Lot en tant que membres du collège des élus au Conseil d'Administration de l'Association du Pôle de Santé de Penne d'Agenais et Saint-Sylvestre (APSPSS) :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------|
| - Monsieur Jean-Jacques BROUILLET | - Monsieur Lionel PAILLAS |
| - Monsieur Christian LAPORTE | - Madame Sophie PINSOLLES |
| - Monsieur Philippe AMBROISE | - Monsieur Michel MARSAND |
| - Madame Nadine VIGOUROUX | |

2°) – Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 25 juin 2026

La Secrétaire de séance,

Caroline SOTTY



Le Président,

Jean-Jacques BROUILLET



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

**Certifié exécutoire le : 30 juin 2026
Reçu en Préfecture le : 30 juin 2026
Publié ou Notifié le : 30 juin 2026**
